

Les Grands Souvenirs

Toutes les révolutions se ressemblent, a-t-on déjà dit. Le fait est certain. En effet, au fond de toute révolution, on retrouve l'orgueil, le désordre, la licence, l'oubli des lois de Dieu et des éternelles vérités, le refus d'obéir à l'autorité légitime.

Les auteurs de révolutions sont les apologistes des idées fausses comme des erreurs les plus évidentes.

En 1520, Luther, en jetant bas la défroque du moine pour prêcher la *Réforme* en Allemagne, a jeté les bases de cette grande révolution religieuse, qui eut pour propagateurs Calvin, en France et en Suisse, Henri VIII et Elisabeth, en Angleterre.

Dès lors le Protestantisme s'est trouvé constitué, mais constitué d'après un principe faux, d'après une pensée d'orgueil, principe qui consiste à rejeter l'autorité du Pape et à n'admettre d'autre autorité religieuse que l'interprétation individuelle de la Bible.

La prédication et l'affirmation de ces doctrines erronées ont été accompagnées et suivies, dans les pays où elles ont pénétré, des plus graves désordres, de scènes violentes et sanglantes. C'est par le fer, le feu, les supplices, par la mort même, que les fondateurs de la nouvelle religion essayèrent de faire triompher leurs hérésies.

L'histoire conserve, comme un monument impérissable de l'aberration de ces étranges noyateurs, les lois draconiennes et sanguinaires de Calvin à Genève, d'Henri VIII et Elizabeth en Angleterre.

Les causes de cette révolution religieuse sont l'orgueil froissé d'un Luther, l'esprit de domination d'un Calvin, le désir d'un Henri VIII de satisfaire ses viles et basses passions, les caprices d'une reine Elizabeth aux mœurs dissolues.

Mépris ou oubli de Dieu éternel et refus d'obéir à ses lois, voilà, en résumé, la cause et les conséquences du système protestant.

Cette œuvre a engendré le Philosophisme du 18^{ème} siècle, ce faux philosophisme dont la caractéristique est aussi l'orgueil et la révolte contre Dieu, la négation, sous mille formes diverses, de

son autorité souveraine et bienfaisante sur les individus comme sur la société.

Les principaux artisans de cette philosophie impie, les apôtres de l'incrédulité, furent, en France, Voltaire et Jean Jacques Rousseau, David Hume en Angleterre et Kant en Allemagne.

Kant professa le panthéisme, Hume le scepticisme absolu, Voltaire affecta de rester déiste pour mieux tromper son monde, mais fit une guerre violente à la religion et à ses dogmes. Dès avant 1730, il avait juré de consacrer toute sa vie à la destruction de l'œuvre du Christ. Il a tenu parole, mais sans pouvoir atteindre son but. C'est l'histoire du serpent qui s'est brisé les dents sur l'acier.

L'histoire nous apprend que l'imposition du protestantisme aux peuples a fait verser des flots de sang, causant partout les plus graves désordres, conduisant à l'anarchie, à la ruine, au pillage.

En Allemagne, les luthériens prirent les armes, formèrent une armée de 72,000 hommes, pillèrent et brûlèrent les églises, détruisirent les monastères et les châteaux, massacrèrent les prêtres et les religieux.

En France, le calvinisme causa les mêmes désastres. On a compté, dit un historien, jusqu'à vingt mille églises que les fanatiques révoltés ont détruites. Dans une seule province, celle du Dauphiné, ils tuèrent 256 prêtres et 112 moines, en brûlant neuf cents villes ou villages.

En Angleterre, les réformés suivirent les mêmes voies. Henri VIII, tout entier à ses débauches, commit les injustices comme les exactions les plus criantes. Il fit adopter par le parlement des lois excessivement sévères à l'égard des catholiques. Les premières victimes de ces décrets violents ont été son grand chancelier Thomas Morus et le vénérable évêque de Rochester qui payèrent de leurs têtes leur refus de souscrire à ses iniquités. Par un même décret parlementaire, 376 monastères furent supprimés du coup et leurs biens confisqués.

L'introduction du protestantisme dans les autres pays d'Europe occasionna partout des guerres violentes et acharnées. L'historien que j'ai sous la main s'exprime comme suit :

“ La Suisse prit les armes, et Zwingle, un de ses plus ardents réformateurs, périt sur le champ de bataille. Dans les Pays-Bas, le sang fut versé par torrents. La Hollande s'étant révoltée contre son souverain, le roi d'Espagne, de longues guerres s'en suivirent, et, de part et d'autre, on se laissa emporter aux plus violents excès. Les États du Nord courbèrent la tête sous l'autorité despotique de leurs souverains, et on envoya à la mort tous ceux qui

eurent
ancêtre
veaux
les diff
trine

Me
ces pag
des fai
coryph
1789 et

Co
engend
abyssu

La
losophie
ment la

Alc
Déclara

La
tante d

C'es
au tripl

révoluti
dehors d
naturali

de destr
la Décla
tion que

doit être

L'ar

“ L
Les disti
commun

Mgr.

“ La
dire : “ L

la loi, et
résultent
pas d'inc
vent être
dire : “ L
réserve de
d'autrui.”

L'art

eurent le courage de se montrer attachés à la religion de leurs ancêtres. La Pologne, déjà divisée, vit sortir de son sein de nouveaux principes de discorde et d'anarchie, dès qu'elle eut accueilli les différentes sectes qui s'élevaient partout où les nouvelles doctrines avaient rencontré des disciples."

Mes lecteurs me sauront gré de leur remettre sous les yeux ces pages inoubliées des annales protestantes où sont consignés des faits qui ont servi de prélude au philosophisme, dont les coryphées préparèrent eux-mêmes les lugubres événements de 1789 et 1793 en France.

Comme on le voit, les événements s'enchaînent, le désordre engendre le désordre, et, selon le mot du psalmiste : *Abyssus abyssum invocat.*

La réforme religieuse provoquait la réforme des études philosophiques et psychologiques ; toutes deux appelaient incessamment la réforme sociale et politique.

Alors nous avons eu la grande Révolution française, avec la *Déclaration des Droits de l'homme.*

La Révolution de 89 n'a été rien autre chose que la résultante du protestantisme et du philosophisme.

C'est pourquoi la Révolution a entrepris d'opérer la réforme au triple point de vue religieux, social et politique. Les farouches révolutionnaires voulurent tout refaire et tout reconstituer en dehors des grandes vérités éternelles, d'après les faux principes du naturalisme et du rationalisme. Pour mieux préparer leur œuvre de destruction, ils commencèrent par formuler leurs théories dans la *Déclaration des Droits de l'homme.* C'est dans cette *Déclaration* que l'on retrouve les nouveaux principes d'après lesquels doit être réglé l'ordre religieux, social et politique.

L'article I règle l'ordre social, en disant :

" Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune."

Mgr. Bougaud dit à ce sujet :

" La rédaction de la première ligne est absurde. Il fallait dire : " Les hommes naissent égaux devant Dieu, ils le sont devant la loi, et ils le demeurent, quelles que soient les inégalités qui résultent du travail, du talent, de la vertu." Et alors il n'y avait pas d'inconvénients à ajouter : " Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune." De même il fallait dire : " Les hommes sont libres et le demeurent toujours, sous la réserve de l'obéissance à Dieu et à la loi, et du respect des droits d'autrui."

L'article II complète le Ier et se lit comme suit :

“ Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la sûreté et la résistance à l'oppression. ”

Mgr. Bougaud répond ainsi :

“ Le but de toute association politique n'est pas seulement la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme ; c'est aussi la liberté de ses devoirs, ni moins sacrés, ni moins imprescriptibles que ses droits, et la facilité d'atteindre à ses destinées éternelles. ”

Voici l'article III qui établit le principe politique :

“ Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation ; nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. ”

Dans le dernier No. du *Mouvement Catholique*, j'ai démontré la fausseté de ce principe.

L'article X règle la question religieuse :

“ Nul ne doit être inquiété pour ses *opinions*. même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public. ”

Dans un article sur *Michelet* paru dans le No. 5 de cette revue j'ai fait voir toute l'absurdité de cette proposition impie.

Tels sont les principes constitutifs sur lesquels la Révolution a basé ses réformes. Elle a rejeté d'un seul trait de plume toutes les vérités fondamentales, pour y substituer de monstrueuses erreurs : reniant Dieu, mais admettant l'Être Suprême de la franc-maçonnerie, remplaçant la religion par le culte de la déesse Raison, la saine morale par la licence effrénée.

Il est facile de prévoir que la réorganisation de la société d'après cette conception irrégulière devait entraîner aux pires conséquences, susciter les désordres les plus inouïs.

C'est ce qui arriva.

Jamais l'histoire de l'humanité n'offrit un plus hideux ni plus désolant spectacle, que cette période du régime de la Terreur. On reste stupéfié en relisant les scènes d'horreur, les actes de barbarie auxquels se livrèrent les révolutionnaires français, qui, après s'être portés régicides, pratiquèrent sur une vaste échelle le meurtre et l'assassinat. Pour faire triompher leurs utopies, leurs impiétés et toutes les monstruosité que leur suggérait l'esprit infernal, ils n'hésitèrent pas à commettre les sacrilèges les plus abominables, ne reculant pas devant la violation de tous les droits comme de toutes les libertés, devant la destruction de la propriété, des monastères, des églises et de tous les monuments rappelant l'idée de Dieu.

I
haine
de la
L
coups
religie
et out
S
tous le
suite d
grand
pas a
cette t
de 14,
évêque
Révolu
surtou
To
au pill
et les i
démolie
En
ruines
No
nous pr
pour no
tices, de
rien con
Ce f
Si
commis
ques écr
ont susc
encore d
Voltaire
et religie
esprits b
adeptes d
qu'ils son
Des
Michelet
de l'idée

La noblesse et le clergé devinrent l'objet et la proie de cette haine poussée jusqu'à son paroxysme contre tout ce qui touchait, de loin ou de près, à la religion, à la vertu ou à l'honnêteté.

Les prêtres étaient chassés de leurs presbytères, poursuivis à coups de pierres et massacrés impitoyablement. On chassait les religieux de leurs cloîtres, pendant que des brigands enlevaient et outrageaient impunément les religieuses dans leurs couvents.

Sur des listes de proscription, on enregistrait les noms de tous les Français fidèles à la religion et au roi, pour les jeter ensuite dans de noirs cachots. Le 2 septembre 1792, commença un grand massacre de prisonniers dont la seule faute consistait à ne pas approuver tous les infâmes excès commis par les chefs de cette tragédie infernale. Le massacre dura quatre jours et plus de 14,000 hommes, femmes et enfants furent guillotins; trois évêques, plus de 500 prêtres furent égorgés en un seul jour. La Révolution coûta à la France des milliers et des milliers de vies, surtout parmi les nobles, les riches et les membres du clergé.

Tout exercice du culte fut interdit, les églises furent livrées au pillage, les vases sacrés brisés, les croix renversées, les statues et les images des saints mutilées, les maisons de charité chrétienne démolies ou aliénées.

Enfin, dit Drioux, la France n'offrit bientôt plus que des ruines s'entassant sur les ossements de ses habitants égorgés.

Nous avons là une bien faible idée du sombre tableau que nous présente la Révolution, mais nous en avons suffisamment pour nous faire voir qu'elle a été la cause de désordres, d'injustices, de vols, de sacrilèges et de meurtres que jamais aucun historien consciencieux n'a voulu essayer de justifier.

Ce fut alors l'abomination de la désolation.

Si aucun historien honnête n'a tenté de justifier les excès commis par le monstre révolutionnaire, par contre il existe quelques écrivains qui se sont faits les apologistes des principes qui ont suscité la Révolution. Oui, malheureusement, il se rencontre encore de nos jours de fervents admirateurs de la philosophie de Voltaire et de Rousseau, qui voudraient régénérer le monde social et religieux d'après leurs doctrines mille fois condamnées par les esprits bien pensants. Ces perfides erreurs ont trouvé quelques adeptes dans tous les pays, mais c'est en France, naturellement, qu'ils sont les plus nombreux.

Des plus célèbres, parmi ceux disparus, on peut nommer Michelet et Renan. Tous deux ont été de grands propagateurs de l'idée révolutionnaire; tous deux, écrivains distingués, se sont

montrés les dignes émules, les véritables continuateurs de l'œuvre déléterè de Rousseau et de Voltaire.

Renan a écrit *La Vie de Jésus*, livre infâme, rempli des plus affreux blasphèmes destinés, dans sa pensée, à démontrer que le Christ n'est pas Fils de Dieu.

Michelet, lui, a composé une histoire de France où la Révolution est exaltée outre mesure. Ce livre, dont la valeur historique ne vaut guère plus qu'un roman d'Eugène Sue ou de Paul de Kock, est surtout intéressant par ses inexactitudes et les flots d'impiété qu'il renferme. Son auteur s'est surtout étudié à ravaler la religion catholique et à faire valoir les dogmes du Philosophisme sorti du Protestantisme et mis en pratique par la Révolution, sous la haute surveillance de la Franc-maçonnerie. Cette dernière, ayant reconnu dans Michelet le meilleur panégyriste de son œuvre dissolvante, résolut de préparer la glorification de cet homme néfaste.

Alors nous avons eu les fêtes de juillet dernier, date du centenaire de sa naissance. Ce fut une fête vraiment digne de la secte. Tout le ban et l'arrière-ban maçonniques, depuis les hauts chefs 33e jusqu'aux plus humbles artisans du Grand Architecte, étaient présents. La voix autorisée à prononcer, au nom de la secte, l'apothéose du grand impie, à faire l'éloge de la libre-pensée, a été celle de M. Léon Bourgeois, ancien premier ministre de France, un franc-maçon de marque.

Comme, en ces jours-là, M. Bourgeois était ministre de l'Instruction publique, il profita habilement de sa position officielle pour forcer toutes les écoles sous son contrôle à prendre part à la déification de son fétiche Michelet.

M. Bourgeois, dans son discours, déclara, et tous ceux qui parlèrent et écrivirent après lui déclarèrent à l'unisson que Michelet est l'historien national, le seul qui soit digne de respect, le seul qui doive être proposé ou, en d'autres termes, imposé à l'admiration et à l'édification de la jeunesse. En effet, pour inculquer à l'enfance les idées anti-religieuses et la haine du prêtre, M. Bourgeois ne pouvait proposer un modèle mieux accompli.

En France, paraît-il, on a appelé cette manifestation la fête des *Grands Souvenirs* ! Cette fête a surtout brillé par la non-participation des catholiques et par l'observation du cérémonial maçonnique.

La fête des *Grands Souvenirs* provoque, pour un avenir prochain, je suppose, celle d'Ernest Renan, de Gambetta, de Jules Ferry et d'autres sectaires pétris de la même pâte. Eux aussi ont été de rudes batailleurs contre les principes catholiques et l'in-

fluence
nique
la leur
triste

On
navran
sur les
éveillé
ture de
journa

" C
des gra
rissabl
tout un

" C
dans to
par un
grande
sa plum
peuple,

Ain
l'auteu
tion de

Ap
M. Lan
surpris
œuvre
deur de

Vo
d'imagi
passé, d
de la Fr
des croi
et dans
son sang

Si v
reur, car
France o
et à aba
tionnair
clergé et

Quo
et l'œuv
et de l'ép

fluence clérical. Ils ont bien mérité une couronne franc-maçonnique et la secte n'attend, sans nul doute, que le jour propice pour la leur décerner ! Vous verrez que cela viendra. Est-ce assez triste !

Oui, c'est souverainement triste. Mais ce qui n'est pas moins navrant, c'est de constater que cette fête de Michelet a ses échos sur les bords du St Laurent. Quels pénibles sentiments n'a pas éveillés dans le cœur de tous les catholiques bien pensants la lecture des lignes suivantes, écrites à la date du 22 octobre, par un journaliste de Montréal !

“ On a appelé la célébration du centenaire de Michelet la fête des grands souvenirs, parceque l'œuvre inspirée et le nom impérissable de l'historien national de la France incarnent la gloire de tout un passé, la splendeur de toute une série d'épopées.

“ Cette célébration s'est faite le même jour, à la même heure, dans toutes les écoles de France, devant tous les petits Français, par un panégyrique de Michelet, par une évocation commune des grandes figures que son génie a ressuscitées et des hauts faits que sa plume a burinés : ce fut quelque chose comme le *Te Deum* d'un peuple, comme une clameur d'immortalité.”

Ainsi parle M. Godefroy Langlois, le rédacteur de *La Patrie*, l'auteur de “Sus au Sénat,” ce pamphlet qui débute par l'affirmation de l'article III de la *Déclaration des Droits de l'homme*.

Après une telle déclaration de principe, j'ai bien pensé que M. Langlois pouvait aller loin ; aussi, je n'ai pas été absolument surpris de l'entendre faire l'éloge de Michelet et dire que son œuvre et son nom “incarnent la gloire de tout un passé, la splendeur de toute une série d'épopées.”

Voyons, M. Langlois, vous n'êtes pas sérieux ; vous avez plus d'imagination que de connaissances acquises. En effet, de quel passé, de quelle série d'épopées voulez-vous nous parler ? Est-ce de la France de Clovis, de St Louis ou de Jeanne d'Arc ? Est-ce des croisades, guerres saintes entreprises contre les musulmans et dans lesquelles la France a joué un rôle si noble en prodiguant son sang pour la défense de la chrétienté ?

Si vous répondez oui, je vous dirai que vous êtes dans l'erreur, car votre maître, Michelet, n'a pas chanté les gloires de la France chrétienne et catholique ; au contraire, il a cherché à flétrir et à abaisser la France catholique, au profit de la France révolutionnaire. Il a haï d'une haine de sectaire l'idée catholique, le clergé et les ministres de Dieu.

Quoi qu'il vous prenne fantaisie d'en dire, M. Langlois, le nom et l'œuvre de votre historien n'incarnent que la gloire du passé et de l'épopée révolutionnaires, ou des doctrines de la libre pen-

sée. Tout ce qui touchait à Dieu, tout ce qui relevait des dogmes du catholicisme a été méprisé et sali par Michelet.

Vous parlez de son panégyrique prononcé à la même heure, le même jour, devant tous les petits Français, et vous paraissez trouver ce fait admirable.

Cependant, vous n'ignorez pas que c'est un franc-maçon de haute volée, M. Bourgeois, qui a prononcé ce panégyrique et qui a donné le ton à tous les autres orateurs.

Et vous savez, de plus, que ce discours a été fait absolument au point de vue maçonnique, élaguant avec soin l'idée religieuse, mais appuyant fortement sur les théories rationalistes et naturalistes.

Vous savez toutes ces choses, M. Langlois, et, cependant, vous ne faites aucune réserve, vous vous pâmez d'admiration au spectacle de cette fête de libres-penseurs! C'est incroyable, impardonnable pour un homme de votre âge et de votre position!

Mais ce qui est encore plus renversant, c'est de vous voir inviter nos compatriotes, les Canadiens-français catholiques, à célébrer le 60e anniversaire des révoltés de 1837-38 par une FÊTE A LA MICHELET.

Eh bien, je tiens à enregistrer mon protêt contre cette fête à la Michelet. Une fête à la Michelet signifie, pour moi, une fête destinée à glorifier les doctrines révolutionnaires, les principes du Philosophisme, les théories du rationalisme et du naturalisme; signifie une fête qui sera surtout marquée par l'absence de toute idée religieuse, une fête d'où le catholicisme sera exclu.

Et, certes, il ne peut en être autrement, si l'on entreprend de célébrer la fête des insurgés de 37-38. En effet, Cardinal, Duquet, Chénier et leurs compagnons ne représentent nullement l'idée des véritables principes catholiques, mais, au contraire, ce sont des exaltés qui ont agi en contravention des dogmes de l'Eglise et des saines données de la philosophie. Leur conduite a été contradictoire des enseignements évangéliques en refusant de rendre à César ce qui appartient à César. Ils ont été des agents de désordres en prêchant la révolte armée, en s'insurgeant contre l'autorité légitime, au lieu de recourir aux voies constitutionnelles pour obtenir le redressement de leurs griefs. Leur témérité ne peut couvrir leur défaut de jugement et leur refus de se conformer aux sages conseils de l'autorité religieuse.

Justement alarmé de l'attitude hostile des chefs du parti national, Mgr. Lartigue, alors évêque de Montréal, disait dans un mandement :

ment
savoir
souver
des h
devoir
constit
de not

“ M
engage
texte q
conven
souver
bien so
en insé
tion de
même d
citoyen
des cito

Les
connaît
le véné
Tout de
dans les
sédition
jetés à l
follemer
britann
libertés
blement
qu'incon
canadien
n'ont pa
droite, s

Enfi
Michelet
d'encour
tions fut
imputé
la totalit
encore él
sans l'abs
tions vou
et vexato
par l'app

“ Encore une fois, nous ne vous donnerons pas notre sentiment comme citoyen sur cette question purement politique de savoir qui a droit ou tort entre les diverses branches du pouvoir souverain ; (ce sont ces choses que Dieu a laissées aux dieux et aux hommes) ; mais la question morale, savoir quels sont les devoirs d'un catholique à l'égard de la puissance civile établie et constituée, dans chaque Etat, cette question religieuse, dis-je, est de notre ressort et de notre compétence.....”

“ Ne vous laissez donc pas séduire, si quelqu'un voulait vous engager à la rébellion contre le gouvernement établi, sous prétexte que vous faites partie du peuple souverain : la trop fameuse convention nationale de France, quoique forcée d'admettre la souveraineté du peuple, puisqu'elle lui devait son existence, eut bien soin de condamner elle-même les insurrections populaires, en insérant dans la déclaration des droits, en tête de la constitution de 1795, que la souveraineté réside, non dans une partie, ni même dans la majorité du peuple, mais dans l'universalité des citoyens..... Or qui oserait dire que, dans ce pays, la totalité des citoyens veut la destruction de son gouvernement ?.....”

Les plus obstinés admirateurs des révoltés de 37 devront reconnaître la haute sagesse, la prudence éclairée dont a fait preuve le vénérable évêque de Montréal en cette circonstance mémorable. Tout de même, en dépit de ses avis et de son appel à demeurer dans les limites de la légalité, à s'abstenir de tout mouvement de sédition, Cardinal, Duquet, Chénier et leurs compagnons se sont jetés à l'aventure dans le tourbillon révolutionnaire et ont pris follement les armes contre le pouvoir légitime de la couronne britannique, voulant lui arracher par la force et la violence des libertés que la diplomatie et la calme discussion devaient infailliblement nous faire octroyer. De cette échauffourée, aussi inhabile qu'inconstitutionnelle, ont surgi de graves désordres, où le sang canadien a coulé inutilement et dont sont responsables ceux qui n'ont pas voulu écouter la voix de la raison et suivre la ligne droite, selon les dictées d'une conscience éclairée.

Enfin, célébrer la mémoire de ces hommes par une fête à la Michelet, ce serait donner aux fauteurs de désordres une prime d'encouragement et enseigner à la jeunesse comme aux générations futures qu'une poignée d'agitateurs sans responsabilité peut impunément s'insurger contre la constitution d'un pays et forcer la totalité de la nation à subir son joug ou ses caprices. Ce serait encore élever à la dignité d'un droit sacré le faux principe que, sans l'absolue nécessité de la légitime défense, revêtu des conditions voulues, contre un despotisme tyrannique, injuste, oppresseur et vexatoire, il est permis de violer ou de détruire par la violence, par l'appel aux armes, la constitution qui régit tout un peuple et

par lui librement acceptée. Ce faux principe est condamné par la saine raison, Dieu et l'Église.

Jamais, non, au grand jamais, je ne consentirai à présenter Cardinal, Duquet et Chénier comme l'incarnation de nos gloires nationales.

En feuilletant les pages de notre histoire, nous trouvons des noms sans tache, des héros qui ont aussi bien mérité de Dieu et de la religion que de la patrie.

Ces héros sont les seuls vrais patriotes dignes de l'apothéose. Nous en reparlerons.

MARC-ANTOINE.

LE TRAVAIL

Nous extrayons d'un travail sur *la Nécessité et l'efficacité des œuvres sociales* publié par Mme Des Prez de la Ville-Tual dans *l'Association catholique* cette apologie du travail.

Le travail est obligatoire : il est noble : il est bienfaisant.

" Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ", telle est la loi inéluctable, la condamnation prononcée à la sortie du paradis terrestre. Dès ce moment, le travail a été la condition essentielle de la vie, la terre ne se laissant arracher le pain indispensable à la vie de l'homme que par le travail.

Toutefois, dans la condamnation même, se trouve une espérance, une promesse, une certitude consolante : celle de nous assurer le pain si nous nous soumettons à la loi du travail et c'est là un des crimes de notre société actuelle que le travail ne suffise pas à nourrir le travailleur.

À l'origine du monde, pourrait-on objecter, il a bien fallu que tous les hommes se plussent au travail, il n'y avait pas de fonds social amassé par avance, il fallait, en quelque sorte, vivre au jour le jour ; mais, aujourd'hui, il y a des richesses qui sont du travail accumulé par nos ancêtres, et dont nous recueillons le bénéfice, ceux qui sont riches peuvent s'exempter du travail, et, en général, ils le font. C'est justement là que gît le mal ; l'homme en rupture des lois divines et sociales du travail, est un parasite de la société, il a beau posséder des richesses, il est strictement obligé de rembourser à la société ce qu'elle lui a concédé si libéralement d'avance et cela par un travail sinon plus dur, en tout cas d'un ordre plus élevé :

" Il n'est permis à personne de manger le pain de la société sans l'avoir gagné ; plus on a de biens, plus le devoir du travail est grand, le fait extérieur d'avoir été donné ou légués n'est pour celui auquel ils sont échus qu'une invitation à se les approprier, et, en se les appropriant, il contracte d'autant plus l'engagement

de travail pour lui.
" C

l'Apôtre excepté qui ne le moment empruntées faites qu la solidarité, l'in qui, ne p pourtant

C'est paresseux de la justice voir du travail en est du l'appauv

La r vail, et le vail, pou à la com la condit

Se re vienne à pose et p pourront elles sont cela de se de modèl rageant donner l' religion, d entreprise sements ment mortu re, la b conseiller, sonne son vail social

De qu ne voulon du lendem pondront nous ne le qui assure cette fort

(1) P. A.

(2) P. A.

de travailler pour la société qu'il est moins forcé de travailler pour lui-même. (1) "

"Celui qui ne veut pas travailler ne doit pas manger," dit l'Apôtre; il ne dit pas: celui qui ne travaille pas, car il y a des exceptions, l'enfant qui ne peut pas travailler encore, le vieillard qui ne le peut plus, le malade, l'infirme, qui ne le peuvent pas momentanément, ont cependant le droit de vivre aussi: l'enfant emprunte à la société, le vieillard rentre dans les avances qu'il a faites quand il était valide, les malades, les infirmes, en raison de la solidarité sociale, ont droit à leur subsistance; mais le paresseux, l'inutile, encombre la société comme un membre atrophié qui, ne pouvant servir le corps comme les autres membres, est, pourtant, sustenté comme eux.

C'est une loi du travail d'être vivant et personnel; si le riche paresseux vit d'un travail mort, il va à l'encontre de cette loi et de la justice sociale, il oublie que si l'homme a le droit de recevoir du passé la valeur épargnée, il a, en vertu de la pérennité du travail, le devoir de laisser à l'avenir des valeurs nouvelles, il en est du travail comme du sang, il n'est permis à personne de l'appauvrir par sa faute.

La richesse quelle qu'elle soit, n'exempte personne du travail, et le riche oisif est coupable; peu importe quel est le travail, pourvu qu'il soit moral, utile et sérieux il profitera toujours à la communauté; cependant, il faut qu'il soit en rapport avec la condition de chacun.

Se rendre utile par un travail, mais par un travail qui convienne à leur état, voilà le devoir impérieux que notre siècle impose et principalement aux classes élevées, c'est ainsi qu'elles pourront reprendre leur place à la tête de la société dans laquelle elles sont menacées de disparaître; elles n'ont pas besoin pour cela de se charger du travail des classes laborieuses, mais "servir de modèle au peuple en étudiant les questions sociales, en encourageant l'agriculture, en appliquant les inventions utiles; lui donner l'exemple d'une vie irréprochable, de l'observation de la religion, d'une éducation solide; se mettre à la tête de grandes entreprises d'intérêt général, d'œuvres de bienfaisance, d'établissements scientifiques ou autres, qui contribuent au développement moral et intellectuel du peuple; favoriser l'art, la littérature, la bonne presse, défendre la vérité, protéger la moralité, conseiller, avertir, défendre, représenter le peuple, être en personne son guide, son chef, son point de ralliement. Voilà un travail social dans le vrai sens du mot (2) "

De quel droit obligerons-nous les pauvres au travail si nous ne voulons pas nous y soumettre, nous qui possédons la sécurité du lendemain? Si nous leur parlons de la loi de Dieu, ils nous répondront avec raison que cette loi n'exonère pas les riches; si nous ne leur donnons pas d'autre raison que celle d'une fortune qui assure notre vie et qui leur manque à eux, ils se diront que cette fortune serait aussi bien dans leurs mains que dans les

(1) P. Albert Weiss.

(2) P. Albert Weiss.

nôtres, et s'il n'y a pas de loi divine pour eux, la loi du plus fort prévaudra le jour où les meurt-de-faim se coaliseront pour prendre ce qu'on n'aura pas voulu leur donner.

Si l'on n'admet pas Dieu, la prévarication, et pour tous l'expiation par le travail ; si on ne pénètre les masses de ces principes, il y aura infailliblement de terribles représailles.

Le travail est noble et doit être honoré, mais qui donc honore le travail aujourd'hui ? On respecte le luxe insolent, on n'a d'égards, d'admiration, de complaisances que pour la richesse. sans savoir d'où elle vient, quelquefois même sachant qu'elle a une source honteuse ; on prend sa physionomie la plus gracieuse pour converser avec un homme bien mis ou une femme élégante ; on parle avec une froideur dédaigneuse à l'homme qui porte la livrée du travail, à une mère pauvrement vêtue qui a plusieurs enfants accrochés à ses jupes ; l'ouvrier lui-même ne tient pas le travail à honneur, il le considère comme une dure nécessité, il ne blâme pas le riche qui élude la loi divine à cet égard, il l'envie et s'empresserait de l'imiter si l'aiguillon de la faim ne le courbait malgré lui sous cette loi, et, cependant, c'est le travail qui donne à l'homme toute sa valeur, c'est l'homme en acte, l'oisiveté est aux facultés de l'homme ce que la rouille est à l'acier d'un outil merveilleux, il le rend inutile. Le travail, dit saint Thomas " nous préserve de la honte du vol, des vils désirs du bien d'autrui, et des ignominieuses industries auxquelles il faut se ravalier pour vivre sans lui."

Le travail est bienfaisant ; il faut que la vie ait un but, que les forces de l'homme soient employées et exercées, que le temps qui lui est donné soit rempli ; or, il n'y a que le travail qui remplisse la vie et qui donne du prix à l'existence ; l'expérience nous apprend que la vie n'a ni intérêt ni signification pour celui qui n'a pas le goût du travail. C'est par le travail et les services rendus que l'homme s'élève parmi ses semblables, il est l'artisan des vraies grandeurs et de tous les progrès, l'instrument de toutes les gloires de l'humanité.

L'abandon du travail par les classes aisées a eu le désastreux effet d'en dégoûter les classes inférieures et de provoquer ces gigantesques escroqueries où la petite épargne est venue s'engloutir. Si le travail sans gain est lamentable, le gain sans travail est souverainement démoralisateur, et s'il est regrettable de voir l'aristocratie gaspiller son argent et son temps dans des dépenses folles et des plaisirs futiles, il est aussi fâcheux de la voir se compromettre dans des opérations financières douteuses, ou des entreprises louches et mal définies.

Remettre en honneur le travail en donnant l'exemple de la vie utile, honorer le travail en honorant les travailleurs, c'est la mission sociale qui incombe aujourd'hui aux dirigeants.

L'ED

De
garder
pays, e
ministè
transit
Vo
Io
octobre
2o
du min
3o
nouvea
on, dev
Ce
situatio
protest
testant.
Je n
fut choi
Il ne po
Le poste
on le lui
Le n
San
les vrais
cela en l
convainc
Mission o
Mais
l'ardeur
sonnel u
narive, n
coreligio
que celu
Je n
son éloig
intimes a
qui était
Rajoelin
premier
de la Rei
le très h

L'EDUCATION ET LES MISSIONS A MADAGASCAR

(Suite et fin)

Des hommes de gouvernement n'eussent rien négligé pour garder à Madagascar les administrateurs qui connaissaient le pays, et peut-être eût-il été sage d'en laisser l'administration au ministère des Affaires étrangères, au moins pendant la période de transition.

Voulant faire du nouveau, le ministère de M. Bourgeois :

1o Modifia, et certes non pour le mieux, le traité du 1er octobre 1895 ;

2o Fit passer immédiatement Madagascar sous la direction du ministère des Colonies ;

3o Envoya dans notre nouvelle colonie tout un personnel nouveau, qui était assez curieusement recruté, mais qui, espérait-on, devait nous rattacher le parti protestant.

Ce ne fut qu'un cri parmi tous ceux qui connaissaient la situation de Madagascar quand on sut que M. Laroche était protestant. On pouvait tout envoyer à Madagascar, sauf un protestant.

Je n'oserais pas dire que ce fut là la raison pour laquelle il fut choisi ; l'histoire de sa nomination est peut-être plus simple. Il ne pouvait rester à Toulouse. Il lui fallait une compensation. Le poste de Résident général français à Tananarive était vacant, on le lui donna.

Le résultat n'en fut pas moins déplorable.

Sans doute, même un protestant eût pu discerner et défendre les vrais intérêts de la France à Madagascar ; nous avons vu de cela en 1881 un exemple frappant dans M. Meyer, partisan plus convaincu, quoique protestant, et défenseur plus résolu de la Mission catholique qu'aucun de nos autres consuls.

Mais M. Laroche était un protestant converti et il avait toute l'ardeur des néophytes. Aussi choisit-il pour composer son personnel une notable proportion de protestants. Et, une fois à Tananarive, ne négligea-t-il rien pour promouvoir les intérêts de ses coreligionnaires, au point de devenir leur jouet en même temps que celui de la cour d'Imerina.

Je ne vous rappellerai pas les faits qui se passèrent alors : son éloignement affecté de la Mission catholique, ses relations intimes avec des protestants anglais, comme par exemple Baron, qui était son professeur de malgache, avec les nobles Hova, avec Rajoelina, l'ennemi acharné de la France et que son père, l'ancien premier ministre, avait dû condamner à mort ; avec les parents de la Reine et la Reine elle-même, dont il semblait être devenu le très humble serviteur.

Les choses en arrivèrent à ce point que sa situation devint intolérable. Je ne sais pas s'il avait un seul partisan dans tout Madagascar, parmi les colons et parmi les officiers. Il avait fait l'unanimité contre lui, et c'est tout juste s'il put trouver quelques convives le 14 juillet pour représenter la colonie française.

En même temps, par sa faute, par son aveuglement, par son incurie, la révolte, inspirée de haut et soutenue par ceux-là même en qui il avait placé sa confiance, gagnait toute l'Imerina. La route de Tamatave était coupée et des coups de fusil étaient tirés à 2 kilomètres de la capitale.

Un peu plus, et nous perdions Madagascar.

C'est alors que l'opinion publique en France parla plus haut que les dépêches et les affirmations officielles. La presse tout entière réclama le rappel de M. Laroche, et le ministre des colonies, M. André Lebon, un coreligionnaire cependant, dut le remplacer. Il eut la main heureuse dans le choix de son successeur ; mais, avant de poursuivre ce récit, je vous demande de préciser un fait.

On a accusé—et cette accusation est venue de très haut—la Mission catholique d'avoir inspiré la campagne de presse faite en France contre M. Laroche et son esprit de prosélytisme. Je donne à cette accusation le plus formel démenti. S'il y avait eu campagne de presse inspirée par la Mission, n'étais-je pas placé on ne peut mieux pour le savoir ? Or, je puis affirmer que dans cette circonstance, la Mission catholique ne s'est nullement départie de sa très grande, certains diraient de sa *trop grande*, réserve. Mais quand chaque courrier apporte les nouvelles les plus navrantes, quand les fautes se multiplient et que des centaines d'officiers et de colons écrivent à leurs familles et à leurs amis, quand on heurte les sentiments de toute une population et qu'on compromet les intérêts du commerce et de l'industrie, quand un crime va se commettre qui nous fera perdre des résultats si chèrement acquis, c'est-à-dire la possession même de l'île de Madagascar, les journaux parlent tout seuls et vous n'avez pas besoin d'un inspirateur pour expliquer l'unanimité de leurs réclamations.

Tout change avec le général Gallieni.

Avec son expérience des choses coloniales, avec son inconteste intelligence, avec sa droiture d'esprit et son indépendance absolue—le général Gallieni ne paraît avoir aucune conviction religieuse—il a vite fait d'apprécier la situation inquiétante de notre récente conquête et les mesures se succèdent coup sur coup contre les fauteurs de désordre, contre les instigateurs de la révolte, contre la Reine elle-même. Il est le maître et il veut être reconnu comme tel ; il veut la pacification, il veut l'ordre, il veut la mise en valeur du pays.

Sur la question religieuse, sa politique est très claire : liberté pour tous, mais à condition de ne point combattre les intérêts de la France, de ne point lui créer de difficultés, d'accepter son autorité et d'obéir à ses lois.

La Mission catholique fut heureuse de ce changement, et aussitôt ses œuvres, ses écoles en particulier, se multiplièrent avec une rapidité qui justifie pleinement le tableau que je vous

faisai
à Ma
A
avait
Imeri
31,0
P
lique
res su
cette
l'Imer

Poste
Eglise
—
Chape

—
Catho
Catec
Maître
Maître
Elèves
—
Elèves

Lépro
Ecoles

C
tions.
car qu
aviser
vant a
protes

II
protes
point l
l'ensen
taire p
second
trahir
à sa tē
blemer
univer
dames
centre

Sa
nous fa
le port

faisais plus haut de la situation réciproque des diverses Missions à Madagascar avant la conquête.

Ainsi au 31 décembre 1896, au lieu de 26,736 élèves qu'elle avait avant la guerre, elle en comptait 65,103, dont 33,151 en Imerina (parmi lesquels 3,424 dans la seule ville de Tananarive) ; 31,000 chez les Betsileo et 552 à Tamatave.

Pendant l'année 1897, ce mouvement vers la religion catholique ne fit que s'accroître. Vous pourrez en juger par les chiffres suivants qui montrent bien, à la date du 12 septembre de cette année, l'état actuel de la Mission pour les trois centres de l'Imerina, du Betsileo et de Tamatave.

	En 1897	Avant la guerre
Postes	1,113	
Eglises construites	109	83
— en construction	119	
Chapelles construites	258	277
— en construction	170	
Catholiques	71,484	136,157
Catéchumènes	258,956	
Maîtres d'école	1,446	700
Maîtresses d'école	792	
Elèves externes garçons	78,159	
— — filles	68,424	
Elèves pensionnaires garçons	632	
— — filles	375	
Total	147,590	26,736
Léproseries (190 malades)	2	
Ecoles normales (180 ménages)	4	

Ces statistiques sont plus éloquentes que toutes les affirmations. La Mission catholique faisait de tels progrès à Madagascar que les Missions adverses se crurent perdues. Il fallait donc aviser au plus tôt à cette situation et parer au danger, en sauvant au moins les épaves de l'œuvre accomplie par l'Angleterre protestante à Madagascar.

Il existe en France un parti que je n'appellerai pas le *parti protestant*—un de mes amis, protestant lui-même, m'a prié de ne point l'appeler ainsi, car il s'en faut que ce parti soit suivi par l'ensemble des protestants—mais, si vous le voulez, le *parti sectaire protestant*, pour qui l'intérêt de la France ne vient qu'en second lieu. Il est fortement organisé, et vous avez pu voir se trahir son action dans plus d'un événement contemporain. Il a à sa tête des hommes politiques bien connus, d'anciens et probablement de futurs ministres, des sénateurs et des députés, des universitaires en grand nombre, des pasteurs et des écrivains, des dames du monde très répandues, ayant un salon et en faisant un centre influent de propagande.

Sans le vouloir, et peut-être sans le savoir—mon Dieu, que nous faisons de choses dans notre vie sans le savoir—ses affinités le portent vers l'Angleterre et vers l'Allemagne. Il se faufile

partout, il veut arriver à tout, il prétend à diriger la politique française, il lui faut les meilleures places dans l'administration, dans l'enseignement, aux affaires étrangères, dans les consulats, dans l'administration coloniale. Il parle toujours de liberté et ne l'accorde point aux autres, il hait tout ce qui est catholique, il ne comprend pas ce qui est français, il est étroit et sectaire, je le définirai d'un mot : il est *huguenot*.

C'est ce parti qui entreprit de sauver les Missions protestantes de Madagascar.

Pour y arriver il décida premièrement d'envoyer à Madagascar une Mission qui préparerait le remplacement des missionnaires anglais par des missionnaires français.

En faisant cela, il était dans son droit.

Le 3 avril 1874, la *Politique coloniale* publiait un article très remarqué dans lequel l'auteur, très au courant de la question malgache et très peu bienveillant pour la Mission catholique, s'élevait vivement contre le projet mis plusieurs fois en avant en haut lieu d'envoyer à Madagascar des missionnaires protestants français, qui "ne feraient rien si ce n'est apporter encore plus de confusion, de trouble et de faiblesses dans une situation déjà trop embrouillée". Et je sais, pour l'avoir appris de l'un d'eux, que nos Résidents consultés plusieurs fois à ce sujet par l'administration des Affaires étrangères, s'y étaient constamment opposés. Je me rappelle en particulier la manière navrée dont M. Ranchot me parlait de cette mesure, qui venait d'être prise avant son départ pour Bangkok.

Il avait raison, au point de vue de l'influence française. Mais en envoyant cette Mission, en acceptant la charge des missions protestantes à Madagascar, les protestants français étaient dans leur droit, il n'y a rien à dire.

J'irai même plus loin, et je n'hésiterai pas à reconnaître que bien des inconvénients, redoutés par les agents de notre ancien Protectorat, ne se seraient pas produits, si nos protestants avaient complètement remplacé les missionnaires anglais qui auraient ainsi quitté Madagascar. Mais cela, ils ne l'ont pas fait, et peut-être ne pouvaient-ils pas le faire.

En fait, le plus grand nombre des missionnaires anglais sont restés aussi puissants et aussi indépendants qu'auparavant : en fait, je crois que c'est l'or anglais qui, en grande partie du moins, alimente les Missions protestantes de Madagascar : en fait, nos protestants français ont seulement pris la direction, officielle en quelque sorte, de quelques écoles, pour couvrir leurs coreligionnaires et leur servir de paravent. J'aime à croire que leur intention est de faire davantage, j'aime à croire qu'ils feront davantage et que par suite ils se substitueront aux missionnaires anglais. Jusqu'ici cela n'est pas fait.

Mais enfin puisque nous reconnaissons—et je le reconnais sans hésitation—que même les missionnaires anglais avaient le droit de rester à Madagascar, pourvu qu'ils se soumettent à notre autorité, on ne peut blâmer nos protestants français de collaborer avec eux. Et s'il y avait là, pour nos compatriotes, une situation délicate, après tout, cela est leur affaire et non la nôtre.

Mais là où je les blâme ouvertement, c'est dans la campagne de

haine et de calomnies qu'ils entreprirent contre la Mission catholique, visant par-dessus sa tête le brave soldat que l'on n'osait pas attaquer en face.

Un rapport fut publié par leurs délégués, plein des insinuations les plus perfides, rempli des attaques les plus injustifiées contre leurs adversaires de là-bas. Ces adversaires étaient des Jésuites et l'on pouvait tout se permettre contre eux parce que, pensait-on,—peut-être on se trompait—tout serait cru, parce que également — et là on avait raison — ils négligeraient de se défendre.

Ce rapport fut répandu partout, en particulier, fut envoyé à toutes les rédactions de journaux et à tous les membres du Parlement. Il citait des faits, il donnait des noms, il mélangeait à un fonds de vérité des circonstances fausses qui en dénaturaient le sens, mais que, à distance, il serait impossible de discerner. En même temps, des hommes politiques, que leurs opinions religieuses auraient dû rendre suspects, intervenaient vivement auprès du ministère des colonies, et M. Lebon, qui lui-même était protestant, croyait devoir envoyer au général Galliéni les ordres les plus formels en faveur d'une neutralité absolue.

Une telle campagne de calomnies relevait des tribunaux, et les Jésuites eurent le tort de ne pas y recourir. Une circonstance cependant milite en leur faveur, celle de la distance. Les pamphlets n'avaient pas été vendus à Madagascar, d'où impossibilité de poursuivre sur place. A Paris, il eût fallu des procurations, et quand ces procurations arrivèrent, les délais légaux de poursuite étaient passés.

Entre autres choses, les protestants reprochaient deux choses à la Mission catholique : 1o de les persécuter ; 2o de faire croire partout que catholique et français c'était la même chose.

Or, et sur ce point, j'espère qu'on me croira, si la Mission catholique a souvent été persécutée à Madagascar, elle n'a jamais persécuté, et c'est ici surtout que, pour ma part, j'aurais vivement désiré qu'un arrêt de la justice vint la laver de cette infamante accusation.

Quant au second reproche, les Jésuites ne sont pas auteurs de cette conviction, jusqu'ici universellement reçue à Madagascar, que les intérêts de la France s'identifient là-bas avec ceux de la Mission catholique, et ceux de l'Angleterre avec les intérêts des Missions protestantes.

Habilement, on détournait le sens de cette parole et on nous faisait dire que les protestants étaient de mauvais Français, et alors la réponse était facile. Oui, mais elle ne portait pas. Nous n'avons jamais dit que les protestants ne fussent pas de bons Français.

Nous avons dit que l'influence française s'est identifiée jusqu'ici avec l'influence de la Mission catholique à Madagascar, et l'influence anglaise avec celle des Missions protestantes. Que voulez-vous ? cela c'est de l'histoire et toutes les réclamations ne changeront rien à l'histoire. On pourrait même généraliser l'affirmation et l'appliquer à bien d'autres pays qu'à Madagascar : à la Chine, à la Syrie, à la Nouvelle-Calédonie, etc., etc. Mais ne

sortons pas de Madagascar; là, le fait est absolument vrai. Peut-être cessera-t-il de l'être. Mais cela n'est pas encore arrivé.

Cependant, on ne comprenait rien de cette effervescence à Madagascar, et l'administration militaire avait d'autant moins de peine à suivre les prescriptions du ministre qu'elle les avait toujours observées. En France même, la vérité se fit peu à peu. L'animosité s'apaisa et l'on en vint à une plus saine appréciation de la situation.

Il serait pourtant faux de croire que la Mission catholique en a fini avec les épreuves à Madagascar et que l'avenir s'annonce brillant et serein pour elle. A ce moment-ci, on laïcise par ordre supérieur; on fonde des écoles laïques, non pas précisément là où il n'y a pas d'école, mais au contraire là où il y a une école catholique florissante, et souvent rien n'est négligé pour obliger les Malgaches à désertir l'école catholique au profit de l'école rivale.

Depuis longtemps je vois venir l'orage; ce que l'on veut c'est l'exclusion des Jésuites de Madagascar, afin que, dans la période de désorganisation relative qui suivrait leur départ, on puisse faire accepter plus facilement le protestantisme.

Ce serait une iniquité et une ingratitude de plus; nous n'en sommes plus à les compter; mais si cela arrive, nous demanderons à Dieu de pouvoir redire cette parole d'un religieux Mariste, le curé de Nouméa, menacé lui aussi de voir séculariser sa Mission: "Si l'on nous chasse de Nouvelle-Calédonie, la terre est grande, nous irons ailleurs, nous irons aux Nouvelles-Hébrides, nous contribuerons à les donner à la France; et puis, s'il se rencontre un ministre français pour nous en chasser encore, nous crierons quand même: vive la France!"

J. B. PIOLET, S. J.

LES VŒUX DE RELIGION ET LA COMMUNAUTÉ LIBRE.

Dans les *Etudes*, livraison du 5 octobre, le P. Jules Besson traite en quelques pages sous le titre ci-dessus l'une des questions soulevées par la publication de la *Vie du P. Hecker*.

Parmi les pratiques en usage dans l'Eglise, les vœux de religion ont toujours été de celles que l'ignorance ou la méchanceté de ses adversaires ont le plus vivement attaquées. Mais aujourd'hui divers faits prouvent que même un certain nombre de catholiques, voire des prêtres, ne comprennent plus très bien la raison d'être et l'importance des vœux dans la société religieuse, du moins à notre époque. Il ne sera donc pas hors de propos

d'examiner cette question, sans préoccupation de polémique et en nous maintenant dans la calme région des principes catholiques.

I

Mais, d'abord, qu'on veuille bien ne nous supposer aucune intention tant soit peu désobligeante à l'égard des communautés dont les membres ne se lient point par des vœux. Ces sociétés ont aussi de saintes et illustres origines ; elles ont d'ailleurs été approuvées par l'Église ; elles répondent aux aspirations de certaines âmes et contribuent à cette variété qui fait en partie la beauté du corps mystique de Jésus-Christ. Il n'entre nullement dans notre pensée de contester les services qu'elles rendent ou de vouloir diminuer leur rôle, quoique nous ne puissions leur reconnaître les titres ni les avantages spirituels que la tradition catholique réserve à l'état religieux proprement dit.

Nous ne sommes pas moins éloigné de critiquer les pieux fondateurs qui ont cru que des congrégations sans vœux devraient seules, ou mieux que d'autres, avec le caractère et les exigences spéciales de tel ou tel peuple sur lequel devait s'exercer leur action. C'est le cas, on le sait, du P. Hecker. Il y a là une question de fait qu'on ne peut trancher par des principes généraux, qui est à étudier sur place. Si donc la théorie du P. Hecker restait limitée à l'Amérique, nous n'aurions rien à en dire (1).

Mais on l'a généralisée, en proclamant la communauté libre comme l'"adaptation la plus exacte de la vie religieuse aux desseins providentiels de Dieu sur notre époque, au mouvement que son Esprit imprime en ce moment aux âmes".

Il en résulterait que les vœux, que l'Église a jusqu'à ce jour représentés aux fidèles comme des conditions essentielles de l'état de perfection, n'auraient plus ce caractère et seraient désormais un obstacle à la vie parfaite, telle que le Saint-Esprit la propose aux âmes généreuses, dans notre monde moderne.

Et certaines raisons sur lesquelles on appuie cette thèse étrange paraissent plus hasardées que la thèse elle-même.

L'âme, dit-on, qui n'est pas liée par des vœux, garde plus de liberté pour le bien ; l'indépendance de ses mouvements accentue son individualité et se prête plus aisément, plus énergiquement à l'action du Saint-Esprit. Cette âme acquiert aussi plus de mérites, car (un ecclésiastique de mes amis me rapportait naguère cet enseignement d'un de nos séminaires) ne s'étant pas obligée une fois pour toutes aux sacrifices de la vie religieuse, elle a, chaque fois qu'elle les pratique, le mérite d'une donation nouvelle.

Ces raisonnements spécieux, on les opposait déjà aux religieux du treizième siècle. Saint Thomas (2) et saint Bonaventure

(1) Sauf néanmoins l'observation déjà faite, que le développement des congrégations à vœux, aux États-Unis, en regard du faible progrès des communautés libres, est loin de confirmer l'opinion que celles-ci répondent mieux aux conditions du pays.

2. Voir, parmi ses opuscules théologiques, ceux qui sont intitulés : *Contra impugnantes Dei cultum et religionem* ; *De perfectione vite spiritualis* ; — *Contra pestiferam doctrinam retrahentium homines a religionis ingressu*. C'est surtout dans le troisième, aux chapitres xi-xiii, qu'on trouvera les objections dont nous parlons, avec la réfutation développée.

(1) les ont refusés. Il ne sera pas inutile, ni sans intérêt de reproduire la substance de ces réponses lumineuses. Commençons par rappeler, à la suite de ces grands docteurs, la vraie doctrine sur la vie religieuse et les vœux qui en sont la base.

II

La vie religieuse, en tant que scellée par des vœux, peut être considérée à deux points de vue : d'une manière plus générale, en tant précisément que le vœu y intervient ; ou plus particulièrement, en tant que l'obligation du vœu qu'elle comporte embrasse à perpétuité les trois conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Nous examinerons la vie religieuse sous ce double aspect.

Toute œuvre a une valeur propre. A cette valeur intrinsèque s'ajoute, quand cette œuvre est *rouée*, une valeur supplémentaire, surerogatoire. Le vœu, en effet, promesse faite à Dieu, est un acte de religion ; et cette vertu, la plus parfaite des vertus morales, communique à l'œuvre qu'elle inspire sa propre excellence. Il peut arriver que la valeur ainsi surajoutée à un acte surpasse celle qu'elle vient accroître. Par exemple, un acte où s'exerce la pureté, l'obéissance, assure à l'âme la perfection particulière de ces vertus : si je m'engage par vœu à ces actes, ils acquièrent la perfection d'actes religieux ; et, comme, dans la hiérarchie morale, la religion domine la chasteté et l'obéissance, ce que j'ajoute à ces œuvres, par le vœu, est meilleur que ces œuvres mêmes.

Une observation plus attentive découvre dans cet accroissement un double apport. Quand, par exemple, nous faisons le vœu de distribuer une aumône, notre volonté fait à la fois un acte intérieur de charité et de religion ; quand plus tard nous remplissons notre promesse, de nouveau ces deux vertus compléteront leur œuvre.

Or, si à la place d'un acte transitoire et isolé, nous imaginons, comme dans la vie religieuse, des promesses qui saisissent dans son ensemble toute une existence et l'élèvent, pour ainsi dire, à la hauteur d'un culte perpétuel rendu à la divine Majesté, qui ne voit la valeur que prend cette existence ? Et cela non seulement dans l'instant solennel où elle s'offre tout entière en hommage au Maître souverain, mais encore dans chacun de ces actes, par lesquels elle dégage sans interruption la foi donnée pour le tout ? C'est comme une monnaie frappée à deux reprises et qui aurait acquis par là le pouvoir de conférer une richesse supérieure à sa valeur intrinsèque et première.

Il est vrai, la seule intention d'accomplir un acte bon en vue de rendre un culte à Dieu donnerait dans une certaine mesure à

(1) Voir ses *Questiones disputatae. De perfectione evangelica*, surtout *Quest. iv*, art. 2 : "Utrum sit consonum evangelicæ perfectioni, quod unus se astringat voto ad obediendum alteri" (Dans la belle édition des PP. Français de Quaracchi, t. V [1891], p. 183-189) — Sur la controverse qui a donné occasion à ces écrits des deux saints docteurs, et dont le premier instigateur fut Guillaume de Saint-Amour, voir le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, édit. Denifle et Chatelain, t. Ier. (Paris, Delalain.)

cet t
(1) l
part
déli
Ro,
et le

cées
a le
relig
reno
lais
méri
mult

I
et un
Lang
prob
Au re
qui d

L
même
depu
insti
ment
qui, d
admin
journa
croyo

(1)

cet acte le caractère religieux. Mais, comme le remarque Suarez, (1) le vœu, en consacrant cette intention, lui imprime un cachet particulier de perfection. Par cet engagement, la vie est promise, *dédiée* à Dieu ; et, après en avoir fait hommage à ce Souverain Roi, l'âme, par une loyale exécution de ses promesses, a l'honneur et le mérite propre de la fidélité.

Cela posé, il est facile de répondre à une des objections énoncées tout à l'heure. Celui qui n'a pas fait de vœu, nous disait-on, a le mérite d'un sacrifice sans cesse renouvelé.—Ce sacrifice, le religieux lié par ses engagements, le renouvelle aussi ; et il le renouvelle librement, puisque l'obligation morale qu'il assume, laisse entière sa liberté physique. Mais il acquiert de plus, et le mérite si grand de la donation initiale, et le mérite sans cesse multiplié d'une fidélité quotidienne.

(A suivre.)

Le mouvement catholique

AU CANADA

Deux sœurs de la Miséricorde, la mère Supérieure Générale et une de ses assistantes, sont parties pour le Manitoba avec Mgr. Langevin. Elles vont y fonder une maison de leur ordre. Il est probable qu'elles s'établiront pour commencer à Saint-Boniface. Au retour de la Supérieure à Montréal, seront choisies les sœurs qui devront partir pour cette nouvelle mission.

La charité est ingénieuse et fertile en ressources. Aussi, même au Manitoba, où pourtant les parents catholiques ont eu, depuis plusieurs années, un lourd fardeau à porter, a-t-elle ses institutions et ses œuvres. L'hospice Taché, qui représente dignement les premières et s'applique aux secondes, est une institution qui, dit le *Manitoba*, " ne demande qu'à être connue pour être admirée." Nous trouvons, dans l'un des derniers numéros de ce journal, les renseignements suivants sur cette maison que nous croyons devoir résumer pour l'avantage de nos lecteurs :

(1) *De Religione. Tract. vi, l. I, c. XVII, n. 6.*

L'institution se compose de quatre sections, dont l'une pour les femmes âgées, infirmes et délaissées. Une deuxième est consacrée aux jeunes filles orphelines, à qui l'on enseigne tous les genres d'ouvrage propres à leur âge et à leur sexe. Une troisième est désignée sous le nom de " La Crèche " ; c'est un refuge pour les enfants abandonnés ou trouvés. Enfin, une quatrième, le " Jardin de l'enfance ", répond à un autre besoin. On y prend en pension de jeunes garçons jusqu'à l'âge de neuf ans, pour les préparer à leur première communion et aux études. Il y a actuellement dans l'institution 25 de ces petits pensionnaires venant de différentes localités du Manitoba, et même des Etats-Unis. Le personnel de l'établissement est aujourd'hui de 130 personnes, ajoute notre confrère.

Comme on le voit, l'organisation et le service de la charité y sont complets et ne délaissent aucun des membres souffrants de Jésus-Christ. Et cela, dans un milieu déjà grevé par les sacrifices!... Comme elle réchauffe le cœur, la charité catholique! et quel contraste elle offre avec la charité officielle, sans élan, sans ardeur et sans dévouement, et dont la pitié froide, où rien n'éclate du feu divin qui fait de deux cœurs deux foyers embrasés par une mê ne flamme communicative, un double exemple d'amour fraternel abondant en sa source et riche en ses résultats, n'a pas même le don d'éveiller la reconnaissance!

Et voilà pourtant les œuvres admirables qu'à certains endroits mieux pourvus et plus rapprochés de nous, l'on parle d'écraser sous le poids des impôts. A quoi n'irons-nous pas bientôt avec les courants d'idées qui nous ont envahis?...

La saison des grands pèlerinages est passée depuis déjà quelque temps. Les sanctuaires de la bonne Ste Anne ont été, cette année, visités par de nombreux pèlerins. Au grand sanctuaire de Ste Anne de Beaupré, notamment, on a compté, dans le seul mois de juillet, 50,000 pèlerins. Que d'affligés, au physique ou au moral, en sont partis guéris ou consolés! Les RR. Pères Rédemptoristes nous ont déclaré que jamais, dans les annales du sanctuaire, saison n'a été aussi fertile en miracles, et en miracles témoignant aussi hautement de la bonté et de la toute-puissante intercession de la mère de l'Immaculée. Gloire en soit rendue à Dieu et reconnaissance à la bonne Ste Anne!

De quel consolants spectacles sont privées les religions qui n'ont pas de saints à invoquer, ni suppliques, ni hommages à

adresser à la radieuse Vierge, à la Mère bénie entre toutes les mères qui a mérité d'être appelée la Consolatrice des Affligés !

AUX ETATS-UNIS

Le cardinal Gibbons et les archevêques de Philadelphie et de St Louis, à une réunion récente, ont distribué \$67,000 aux évêques qui ont dans leurs diocèses des sauvages et des nègres. Cette somme ira au soutien de leurs missions.

Sur 235 personnes confirmées récemment à Washington par Son Eminence le cardinal Gibbons, il y avait 75 adultes convertis à la foi catholique,

A la récente assemblée des directeurs de l'Université catholique de Washington. Mgr. Conaty, le recteur, a déclaré que la situation financière de l'institution était satisfaisante. Les recettes durant l'année écoulée ont été de \$133,900 et la dépense de \$130,950. Mgr. McDonald, évêque de Brooklyn, a transmis à l'université une dotation de \$5,000, don de M. James H. Mitchell, pour l'établissement d'une chaire pour le diocèse de Brooklyn. D'autres dons ont été faits, entre autres un don de \$10,000 de Melle Annie Hope Hudson, de Washington. On voit par là que les catholiques qui ont de la fortune ont à cœur le succès de leur grande maison d'enseignement.

M l'abbé E. T. Shanahan, D. D. de Boston, a été nommé professeur de théologie dogmatique, en remplacement de Mgr. Schroeder. Nous espérons qu'on lui fera moins d'ennuis qu'on en a fait à son distingué prédécesseur. Le Dr Shay devient le secrétaire général de l'université. Mgr. Conaty, le recteur, remplace dans le bureau de direction l'abbé Thomas Lee, démissionnaire.

AUTRES PAYS

ITALIE.—Lors du dernier grand pèlerinage anglais à Rome, le Souverain Pontife a annoncé aux pèlerins qu'il se proposait de faire construire un séminaire destiné à recevoir les ecclésiastiques anglais de distinction et, en particulier, les ministres protestants convertis.

—On dit qu'il existe entre le Pape et la Russie des négociations tendant à l'établissement à Rome, d'une maison de hautes études destinée aux catholiques russes.

—Nominations ecclésiastiques : Mgr. Marie Gentili, capucin, évêque d'Allahabad, vient d'être nommé archevêque d'Agra, en remplacement de Mgr. Van den Bosgh, démissionnaire :

Mgr. Antoine Candide d'Alvarenga, évêque de Saint-Louis de Maranhao, dans le Brésil, a été nommé évêque de Saint-Paul, dans le même pays. La province de San-Paolo est une de celles où l'émigration italienne s'est portée avec le plus d'intensité, à tel point que l'on compte près d'un million d'Italiens dans cette province.

FRANCE.—Enfin, la France est délivrée du cauchemar que faisait peser sur elle le cabinet Brisson. Nous ne savons ce que vaudra au point de vue catholique ou nationaliste le cabinet de concentration républicaine que vient de former M. Charles Dupuy, mais il ne saurait être pire que son prédécesseur.

M. Brisson et ses amis ont en beau jouer de la suprématie du pouvoir civil et de toutes les vieilles rengaines, la Chambre, dès le jour de la rentrée, leur a signifié aux acclamations des 100,000 Français massés sur la Place de la Concorde, d'avoir à déguerpir.

—Une décision du Conseil d'Etat vient de statuer que les Fabriques et les Curés n'ont pas le droit de faire dans leurs églises de quêtes pour leurs pauvres.

Cela se passe de commentaires.

O ! liberté !

—Mercredi prochain 2 novembre, les catholiques célébreront, d'un bout du monde à l'autre, la si touchante fête de la Commémoration des Morts. Mais cette fête n'aura pas partout le même éclat. A Cluny, en France, d'immenses démonstrations auront lieu afin de commémorer le neuvième centenaire de l'institution de cette fête et, en Espagne, en Portugal et dans les pays qui sont ou furent territoires espagnols ou portugais, les prêtres, comme pour Noël, auront le privilège de célébrer trois messes consécutives.

Ce privilège était, depuis un temps immémorial, concédé à l'Aragon et avait été confirmé de vive voix par l'un des papes. En 1748, Benoît XIV, après de nombreuses instances faites à Rome sous ses prédécesseurs, étendit, sur la demande de Ferdinand VI, roi d'Espagne, et de Jean XI, roi du Portugal, ce privilège à tous les pays sur lesquels flottaient les drapeaux d'Espagne

ou de Portugal. Cette faveur ne se perd pas et les anciennes colonies espagnoles et portugaises en jouissent encore aujourd'hui ; mais elle s'étend, et si, dans la dernière guerre, les armes espagnoles eussent été victorieuses, elle fut devenue tout aussitôt le partage de toute partie de terrain cédé à l'Espagne. Aujourd'hui, fait remarquer un savant religieux dans un important travail consacré à cette question, "les pays qui jouissent du privilège sont quatre fois et demie plus vastes que ceux qui n'en jouissent pas."

Un *postulatum* signé par de nombreux évêques et demandant l'extension au reste du monde chrétien de ce privilège si désirable, a été transmis à Léon XIII il y a quelques années et est actuellement soumis à la considération de la Sacrée Congrégation des Rites. D'aucuns estiment que les vœux des évêques signataires et du monde catholique seront bientôt réalisés, peut-être même à l'occasion des fêtes de Cluny.

Nous le souhaitons.

—La *Provincia*, de Brescia, reproduite par l'*Osservatore Catolico*, affirme que le gouvernement français a fait remercier le Saint-Père pour son allocution aux pèlerins français.

Ce ne serait que justice.

—On espère que le magnifique hôtel que fait construire Mme la comtesse Boni de Castellane pour remplacer le Bazar de Charité, détruit dans une catastrophe trop célèbre, sera prêt pour le mois de mai prochain.

ANGLETERRE.—Nous sommes à la veille de la *journée historique* que nous prédisent depuis plusieurs mois les docteurs ès-choSES religieuses en Angleterre. C'est dimanche prochain, en effet, que Kensit et ses adhérents doivent essayer dans un millier d'églises anglicanes une immense démonstration anti-ritualiste. Les choses paraissent un peu se gêner pour le Pierre l'Ermite de la Croisade protestante. Les révélations de certains journaux à son sujet ont notablement refroidi le zèle de ses adhérents. Il est tout de même décidé à jeter solennellement le 6 novembre le gant à tout ce qui, dans l'église d'Angleterre, paraît, à un degré quelconque, entaché de tendances ritualistes.

Dès le lendemain du congrès de Bradford où l'on s'est prodigué les accolades, l'archevêque de Canterbury, primat d'Angleterre, a prononcé un grand sermon dans lequel il a presque entièrement approuvé l'attitude des Ritualistes. Cet acte est de nature à fortement encourager ces derniers.

—Les travaux de construction de la nouvelle cathédrale de Westminster se poursuivent très rapidement. A moins d'événements extraordinaires, on espère que l'église sera prête à être bénie au mois de septembre 1900 alors que les catholiques anglais célébreront le cinquantième anniversaire du rétablissement de la hiérarchie dans leur pays.

—Les catholiques de Liverpool vont élever un monument à la mémoire des prêtres héroïques qui, en 1847, sont morts en assistant les malades atteints de maladies contagieuses.

C'est un acte qui honorera en même temps ceux qui le posent et ceux qui en sont l'objet.

—Au mois de septembre dernier, on a célébré à Norwood, près de Londres, les noces d'or de l'arrivée sur le sol anglais des religieuses de la Vierge Fidèle, de la Délivrante.

Ces saintes religieuses furent appelées en Angleterre par Mgr. Wiseman au moment de la terrible famine irlandaise de 1847 pour prendre soin des orphelines, hélas ! trop nombreuses. Elles établirent au milieu de difficultés inouïes, le premier orphelinat catholique qu'eût vu l'Angleterre depuis les jours d'Elisabeth. Elles donnent aujourd'hui asile à 350 orphelines et les écoles qu'elles ont fondées depuis leur établissement en Angleterre reçoivent les enfants de la meilleure société anglaise—aussi bien que ceux du peuple.

IRLANDE.—Au cours d'une étude sur le *Clergé séculier français au XIXe siècle* publiée par M. F. Garilhe dans la *Revue du Monde catholique*, livraisons de septembre et d'octobre, l'auteur, amené par les développements naturels de son travail à parler des hautes études ecclésiastiques à l'étranger, fait du séminaire irlandais de Maynooth et de la formation intellectuelle et morale qu'y reçoivent les jeunes clercs un tableau et un éloge que nous nous reprocherions de ne pas mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Les catholiques irlandais, dit-il, ont, près de Dublin, le séminaire de Maynooth. Le gouvernement anglais, dans son habileté pratique, l'a fondé dans des temps difficiles. C'était, à ses yeux, un moyen de mettre un terme à des agitations intestines et d'arriver à la pacification religieuse et politique du pays. Mais malgré son origine gouvernementale, le séminaire a son indépendance et son autonomie. Il se recrute et s'administre lui-même. Ses professeurs, tous pourvus de leurs grades et nommés au concours, sont solidaires les uns des autres. Chacun d'eux est maître de sa chaire.

Un c
adm
Leur
rest
la p
se h
tout
Trois
Parf
suiv
la du
d'ex
scrup
assez
sema
littér
quan
ble é
à une
cama
offici
fesse
procl
Aussi
tion.
ques,
en tr
les co
pour
d'un
Oh !
Et ce
à l'ar
l'éduc

A
maint
gloire
Les e
procl

U
l'églis
testar
tienne
le dév
là à J

Un caprice ne saurait la lui enlever. Les élèves sont, eux aussi, admis au concours. La faveur n'a pas de part dans leur choix. Leur mérite décide seul de leur admission. On les congédie, au reste, si leur travail ne paraît pas suffisant. Il ne vient à personne la pensée de chercher à en imposer un, à un titre quelconque. On se heurterait, on s'est déjà heurté à une résistance invincible et toute-puissante. Les études ont une durée régulière de sept ans. Trois ans sont consacrés à la philosophie, et quatre à la théologie. Parfois des sujets exceptionnels restent encore deux ans pour suivre un cours supérieur de théologie : ce qui porte à neuf ans la durée de leurs études. Les programmes n'ont rien d'étroit ni d'exclusif : ils sont larges et variés. Les études littéraires, si scrupuleusement proscrites dans nos grands séminaires, y ont une assez grande place. On consacre, par exemple, trois heures par semaine à la littérature grecque, à la littérature latine et à la littérature française. Les étudiants, au nombre de six cent cinquante, ont une grande activité d'esprit. Ils forment une véritable élite intellectuelle. Une année ils provoquent publiquement à une sorte de joute théologique, scientifique et littéraire, leurs camarades de l'Université protestante et ceux de l'Université officielle ou anglicane de Dublin. Le défi fut accepté. Les professeurs de l'Etat, constitués juges, reconnurent loyalement et proclamèrent hautement la supériorité des étudiants de Maynooth. Aussi, en Angleterre, ce séminaire a-t-il une très haute réputation. Les protestants, toujours si portés à dénigrer les catholiques, se plaisent à lui rendre hommage. Ses anciens élèves sont en très haute estime partout, dans tous les milieux et dans toutes les confessions religieuses. Il suffit de les présenter comme tels pour leur assurer le respect et la sympathie. Dès qu'on a dit d'un ecclésiastique : " Il a étudié à Maynooth," chacun s'écrie : Oh ! alors, c'est un gentleman ! *He is a true, a real gentleman !* Et ce terme, on le sait, s'applique exclusivement, en Angleterre, à l'aristocratie de la naissance, de l'intelligence, du savoir et de l'éducation. (1)

ALLEMAGNE.—Le voyage de Guillaume II en Palestine est maintenant considéré comme devant contribuer à la fois à la gloire du nom allemand et à celle du protestantisme luthérien. Les catholiques le constatent avec chagrin et les protestants le proclament avec joie. Voici ce que dit l'un de ces derniers :

Un acte historique va s'accomplir avec l'inauguration de l'église du Sauveur à Jérusalem. Il constitue un succès du protestantisme et du germanisme. La plus jeune confession chrétienne qui renferme en elle le libre examen et la critique biblique, le développement du christianisme et de l'humanité, acquiert par là à Jérusalem une situation égale à celle des autres confessions.

(1) *Revue du monde catholique*, octobre 1898, pp. 18-19.

La nation allemande s'établit là à côté des Français, des Espagnols, des Italiens, des Grecs et des Slaves, des Juifs et des Arabes.

De son côté, la *Croix* de Paris, dit nettement :

Ce voyage est la continuation de la lutte du protestantisme contre le catholicisme, de la guerre 1870-71 de l'Allemagne contre la France.

C'est aujourd'hui que doit avoir lieu l'inauguration de l'église du Sauveur, à laquelle Guillaume II a invité les ministres luthériens des principaux pays d'Europe.

OUBANGHI.—Encore un martyr ! Le fr. Sévérin, missionnaire dans l'Oubanghi, a été massacré par les nègres.

Nous publierons dans notre prochain numéro des extraits d'une lettre de Mgr. Augouard, dans laquelle est relatée la mort héroïque de ce religieux.

31 octobre 1898.